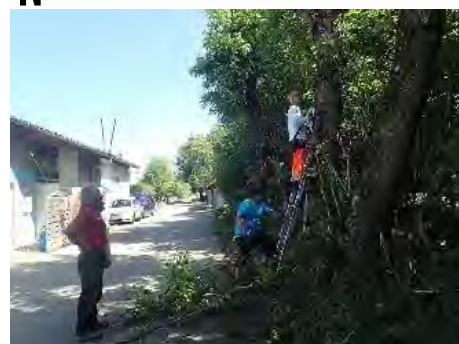




NETTOYAGE DES BORDS DU LAC



Cholonge (CNC), de l'association des pêcheurs, du CE de Schneider Electric, et quelques membres de la municipalité ont répondu présents. Ils ont œuvré toute la matinée

Comme chaque année, ce 3 juin, l'association des habitants et riverains de la partie sud du lac de Laffrey, vieille de plus de vingt ans, a organisé la "journée propre".

Quelques personnes du Club Nautique de

pour débroussailler, tondre, nettoyer, fleurir notre site exceptionnel du bord du lac.

La bonne humeur et la convivialité étaient de rigueur comme toujours. Après ce travail éreintant, nous nous sommes retrouvés tous autour de la table, pour nous ragaillardir, avec un bon repas concocté par les "chefs" du CNC.

Merci à tous les présents pour cette journée d'intérêt général, et à l'année prochaine... peut-être plus nombreux...



CIRCULATION ET BONNE CONDUITE

Souvent nous rencontrons des automobilistes bien trop pressés sur nos routes, notamment sur la ligne droite de la Bergogne, et dans la traversée du village où les règles de priorités ne sont que rarement respectées.

Or ces routes présentent de nombreux dangers, carrefours sans visibilité, enfants ou adultes sur la chaussée, sortie de véhicules, cavaliers...

Nous vous rappelons :

- que la traversée du village est limitée à 30 km/h et celle de la Bergogne à 50 km/h;
- que la priorité à droite, dans notre village comme dans toute agglomération est la règle (sauf indication contraire).

Des aménagements sont prévus pour améliorer la sécurité comme la pose



de panneaux, de miroirs et la matérialisation des intersections dangereuses.

Mais tous ces aménagements ne seront efficaces que si nous faisons preuve de vigilance, de civisme, et de courtoisie (insultes et gestes irrespectueux ne sont pas des réponses à une demande de modérer une

allure excessive) . Merci pour chacun d'entre nous.

La circulation le long du lac jusqu'à la Bergogne pose de nombreux problèmes. Là aussi, vitesse excessive et non respect du code de la route sont choses fréquentes. De plus, le chemin des Buis étroit, avec une pente importante présente un danger conséquent



qui s'accroît avec la circulation et les beaux jours. La plage de La Bergogne est un lieu de détente de plus en plus prisé qui attire beaucoup de monde. Quelques importuns n'ont pas toujours la délicatesse de se garer sur le parking gratuit à l'entrée du site.

Cet état de fait met en péril les riverains mais aussi les promeneurs. Les habitants ne peuvent pas toujours rentrer chez eux du fait des stationnements devant leur portail.

Afin de préserver la sécurité publique, la sérénité du lieu, des résidents, et de satisfaire la demande de quelques riverains, la municipalité a pris un arrêté interdisant la circulation (et donc le stationnement) sur le chemin des Buis et le long du lac. Dorénavant seuls les personnes disposant d'un badge sont autorisées à circuler sur ce tronçon. La gendarmerie passe fréquemment et l'amende est conséquente.

de panneaux, de miroirs et la matérialisation des intersections dangereuses.

LE MOT DE L'ÉQUIPE

A chaque décennie, sa carotte, aujourd'hui la mode est à la fusion de communes nouvelles... euh... création de commune, le mot est moins conflictuel et plus porteur.

Pour inciter les communes à s'engager dans cette voie, l'état proposait l'an dernier une incitation fiscale, oubliant que les petites communes rurales fonctionnent énormément avec le bénévolat et l'entraide entre ses habitants. Chose qui disparaît lorsque l'on passe à une plus grande échelle. Pour preuve les communes ayant perdu l'échelle humaine s'essaient au rétro-pédalage en développant une politique de quartier, afin de revenir à l'état d'esprit des petites communes... Va comprendre Charles !

Le rapprochement de communes peut être intéressant pour des services tels que : aménagement du territoire, école, ordures ménagères... c'est-à-dire des projets structurants à l'échelle intercommunale qui se font déjà naturellement, ils ne peuvent être le fruit d'un diktat parisien sous peine de générer des entités mal nées et des cohabitations artificielles, sans âme, avec les conséquences que l'on peut imaginer...

Nous pensons donc que la vie de nos communes (1er échelon de l'identité française) ne peut pas être un fruit pondu par des énarques, hors sol, déconnectés de la réalité. Au contraire, elle doit être une réponse aux besoins et aux moyens des habitants et des collectivités, qui peut fluctuer au gré des projets, afin de les optimiser dans l'intérêt de tous.

L'équipe municipale

Erratum : Dans l'article de Vivre à Cholonge, une coquille s'est glissée dans l'article du dernier numéro. Rendons donc à Caroline ce qui est à Caroline, et avec le poney tirant la calèche qui lui appartient. Avec toutes nos excuses et une ration de picotin pour le coupable...



LA VIE DU VILLAGE EN 2017

Vœux 2017



Ste Agathe



VGS nocturne

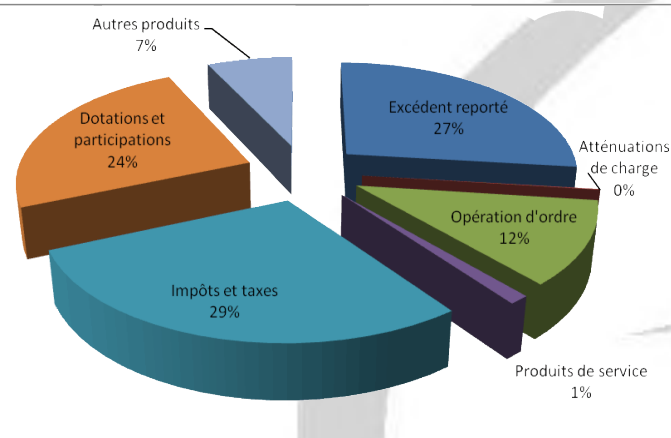


Fête de l'été

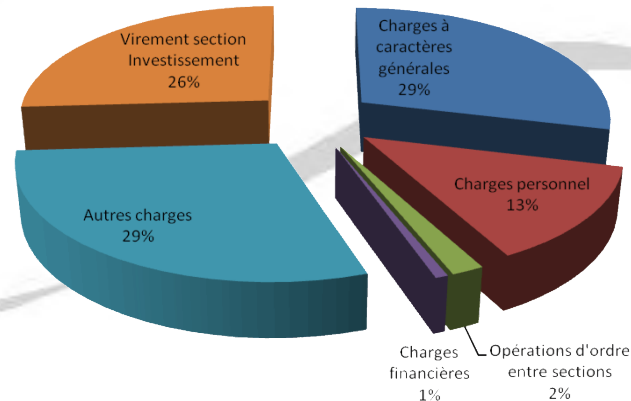
BUDGET 2017

FUNCTIONNEMENT

Dépenses: 430 453,00 €

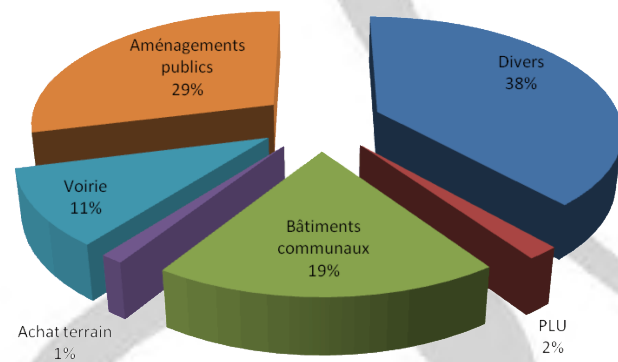


Recettes : 430 453,00 €

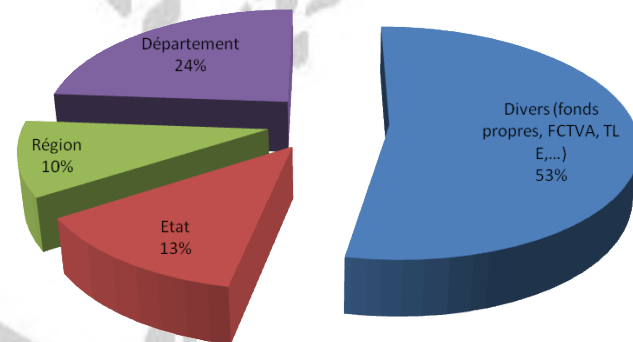


INVESTISSEMENT

Dépenses : 387 939,00 €



Recettes : 387 939,00 €



Comme les années précédentes, ce budget 2017 se montre ambitieux dans ses projets et modeste dans ses moyens. Modeste par des dotations de plus en plus contraintes, quand les charges, elles, ne le sont pas. Modeste par l'opiniâtreté communale à limiter la pression fiscale, avec une hausse des impôts qui compense difficilement les baisses des aides subies. Ambitieux grâce à la volonté de restreindre les dépenses de fonctionnement à leur strict minimum, pour investir les moyens communaux dans des programmes structurant notre commune. Ambitieux enfin, grâce à la compétence de nos agents à qui nous pouvons confier une part des travaux à réaliser, et à l'investissement d'élus et de cholongeards qui "mettent la main à la pâte" bénévolement, contribuant à rendre l'impossible réalisable. Merci à eux !

Budget de l'eau : Exploitation 89 495 €

Investissement 137 060 €

EAU ET ASSAINISSEMENT

À compter du 1er août, vous devriez recevoir 2 factures, une pour l'eau établie par la commune et une pour l'assainissement établie par le SIALLP, qui exerce cette compétence.

Ce changement de facturation devrait s'accompagner d'une hausse substantielle de nos factures, le Siallp ayant voulu appliquer une augmentation rétroactive pour ces dernières années. Augmentation que notre commune a refusée, l'usager devant connaître le tarif appliqué lors de sa consommation.

(A)RYTHMIE SCOLAIRE

Suite à la parution du décret, le 28 juin, permettant le retour à la semaine de 4 jours, un conseil d'école s'est réuni, et a opté pour cette solution. Le Sirpl a ensuite fait sa demande à l'inspection académique, qui l'a acceptée, sous réserve d'un avis favorable du département (transport). Aujourd'hui nous sommes dans l'attente de cet avis. Dès qu'il nous sera connu, nous vous le communiquerons par affichage sur les panneaux municipaux.

GUY, BONNE RETRAITE !

Guy POLAK, notre employé communal, le verbe haut et la plaisanterie facile, a fait valoir ses droits à la retraite, le 1er avril. Mais là, ce n'était pas un poisson, Guy, embauché en 2002, avait pêché les années nécessaires.

Dans la commune, qui ne connaît pas Guy?

Sa gentillesse, son allure "guy-llerette", adoré des enfants qu'il accompagnait dans le car de ramassage scolaire.

Bon cuisinier, il était toujours prêt à préparer bénévolement des repas lors de manifestations diverses sur la commune.

C'est aussi un bon camarade pour qui le côtoie régulièrement.

Guy(tout) le Conseil et les habitants du village souhaitent une retraite paisible et heureuse à l'employé communal. Ils retrouveront avec plaisir le cholongeard au coin d'une rue ou lors de festivités.



EN BREF

Opération tranquillité vacances

Il s'agit d'un service de sécurisation mis en œuvre par la gendarmerie, au bénéfice de ceux qui s'absentent pour une certaine durée.

Les vacanciers s'assurent ainsi de la surveillance de leur domicile, à travers des patrouilles organisées par les forces de l'ordre, dans le cadre de leurs missions.

Les bénéficiaires de ce service sont également assurés d'être prévenus en cas d'anomalie. Pour bénéficier du dispositif, il faut en faire la demande plusieurs jours avant la période d'absence (prévoir 2 jours au minimum) à la brigade de gendarmerie.

Pour gagner du temps, un formulaire est accessible en ligne : www.interieur.gouv.fr > Rubrique Ma sécurité > Conseils pratiques

Il est à remplir et à imprimer avant de se rendre sur place pour finaliser la demande.

Camions Jaunes

Avec les beaux jours, le dimanche soir, nous avons pu voir arriver sur la place de l'Aigle un camion jaune. Celui-ci nous proposera tout l'été ses services.

En bonus, si vous commandez vos pizzas munis du cholongeard, la charmante pizzaiola vous offrira son plus beau sourire.

Commande à partir de 17h30 au : 07 71 61 27 85

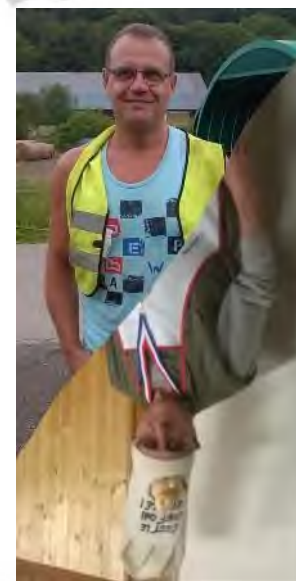


BON COURAGE JEAN PIERRE !

Pour le remplacer, la municipalité a recruté Jean-Pierre Tescari, qui travaille pour les Cholongeards depuis le 15 mars. Guy et Jean-Pierre ont pu ainsi travailler ensemble quelques jours afin de mieux faire connaître notre commune à ce murais.

Bon nombre d'entre vous avez déjà vu ou aperçu Jean Pierre dans nos rues et chemins, désherbant, nettoyant notre commune, mais aussi à la réfection du muret, place de l'aigle, à l'entrée du village.

Courageux, ardent au travail, il ne ménage pas ses efforts et apporte son expérience dans le domaine de la maçonnerie. Il pourra faire profiter notre commune de bien d'autres savoir-faire acquis lors de sa vie professionnelle antérieure.



PLACE DE L'AIGLE

Les travaux d'embellissement de la place de l'aigle ont débuté avec les premiers beaux jours. Ils sont réalisés en partie par l'entreprise de TP Froment, et par quelques bénévoles encadrés par notre employé communal.



Les places de parking sont terminées et opérationnelles, marquées gracieusement grâce à l'un de nos conseillers municipaux.

Jean Pierre a apporté son expertise aux bénévoles pour la construction du mur en pierres du village.

Après le nivellement du terrain et la stabilisation du cheminement piétons par l'entreprise, ils bâtiront un escalier entre la place de l'église et la place de l'aigle, avant de poser les pavés déjà livrés sur le cheminement et autour des moloks.

Leur implication permettra l'aboutissement de ce beau projet à un coût supportable pour notre commune. De la même manière, un aménagement paysager viendra finaliser cette réalisation.

